



le 2 septembre 2009

## **CONTRE LES LICENCIEMENTS, POUR NOS ACQUIS SOCIAUX PLACE À LA JUSTICE, ET À LA MOBILISATION DES SALARIES !**

Dans une note d'information datée du 21 août dernier, le DRH de Teleperformance France, Mr Philippe Le Mauff, affirme que « *Le processus de consultation CCE/CE sur le volet économique du projet est maintenant terminé, et l'entreprise va mettre en œuvre ce projet à compter du mois de septembre.* »

Il s'agit tout simplement d'un **discours mensonger** : **le CE de TP - Centre Est n'a pas émis d'avis, ni sur le projet économique (le 20 août), ni sur les mesures sociales (le 28 août) ! Tous les élus ont refusé de voter.**

Il faut savoir que l'avis des CE et CCE n'est que « consultatif » : même si tous les élus votent « contre » un tel projet, cela n'empêche aucunement l'application du plan. Au contraire, **dès que l'avis est donné** – et quelle que soit sa teneur (« pour », « contre », « abstention ») – **le projet peut démarrer**. Les justifications économiques du démantèlement de nos activités sont largement insuffisantes.

**C'est au mépris du Droit** que la Direction essaye de **passer en force**, pour imposer la fermeture de 3 sites de production en Ile de France, des mobilités forcées pour près de 400 salariés et 157 suppressions de postes.

Au mépris des engagements pris par l'unanimité des syndicats représentatifs et des membres du CCE dès l'annonce du plan social, 2 syndicats (CFDT et CFE-CGC) ont décidé de se désolidariser de l'Intersyndicale et de donner un avis lors des séances du CCE du 18 et du 26 août, alors que **la Direction avait caché** aux représentants du personnel **l'existence du constat de carence dressé par la Direction du Travail**.

Pour se justifier, la CFE-CGC et la CFDT affirment même dans leurs deux derniers tracts « *Ne pas s'exprimer, c'est laisser la Direction mener à bien ce qu'elle a entrepris* » : **une contre-vérité absolue** : dans le droit du travail c'est exactement le contraire : **donner un avis, c'est donner le « GO » aux dirigeants**.

Qui pourrait croire que Teleperformance n'a d'autre choix que de démanteler ses activités en France pour sauvegarder sa compétitivité ?

Qui pourrait croire que les indemnités de départ définies par la Direction sont à la hauteur de la puissance financière du N°1 des centres d'Appels ?

Qui pourrait croire qu'obtenir 2000 euros pour monter une entreprise, c'est une avancée sociale ?

Qui pourrait croire que 2000 euros maximum pour financer une formation, c'est une avancée sociale ?

### **La justice est saisie pour annuler ce plan social**

Face à cette provocation de la Direction, **le Comité d'Etablissement de TP-CE attaque aujourd'hui l'entreprise en justice**, pour obtenir **le retrait du projet présenté**. Cette action judiciaire est soutenue par les organisations syndicales CFTC, CGT, FO et SUD, représentant 75 % des salariés de l'UES suite aux élections nationales du 12 mai dernier. **Nous avons choisis de rester unis. La Direction doit revoir sa copie !**

En premier lieu, le **8 septembre 2009**, se tient à **9h30** une **audience en référé** au **Tribunal de Grande Instance de Paris**. Un référé qui pourrait interdire à la Direction d'envoyer ses courriers de licenciements et de mobilité, et donc de mettre en œuvre le projet. Une seconde audience aura lieu « sur le fond » à partir du mois d'octobre : elle nous permettrait alors d'obtenir l'annulation du PSE.

### **Ce premier plan social est un coup d'essai pour Teleperformance !**

Après Teleperformance Centre-Est, c'est l'ensemble des sociétés régionales qui risquent d'être attaquées.

**Les demandes principales de l'avocate du CE de Teleperformance Centre-Est et des avocats de nos organisations syndicales sont :**

« - **constater la nullité du plan de sauvegarde de l'emploi présenté par les Sociétés TELEPERFORMANCE FRANCE et TELEPERFORMANCE CENTRE EST**

- **enjoindre aux Sociétés TELEPERFORMANCE FRANCE et TELEPERFORMANCE CENTRE EST de procéder à une nouvelle consultation.**

- **faire interdiction aux Sociétés TELEPERFORMANCE FRANCE et TELEPERFORMANCE CENTRE EST de mettre en œuvre le projet de redéploiement jusqu'au terme de la nouvelle consultation et ce, sous astreinte de 60 000 euros par salarié et par infraction constatée ».**

## **La fusion selon Teleperformance : une machine de guerre contre tous les salariés**

Le projet de restructuration à Centre Est est une **conséquence directe de la fusion** des sociétés du groupe en France finalisée le 1<sup>er</sup> Avril dernier. Autre conséquence pour les 8000 salariés de l'entreprise : **la remise en cause de tous les acquis sociaux, tous les anciens accords d'entreprises** prenant fin le 31 mars prochain (le 30 juin pour les salariés ex-TPH ST).

Les 4 et 5 juin dernier, la **Direction a réuni les organisations syndicales** pour la lecture de la synthèse de leurs propositions sur le **temps de travail, la rémunération, la classification et fonctions associées**. Un mois après : la Direction nous lit ses « propositions d'accord » dans lesquelles les délégations syndicales découvrent qu'**aucune de leur revendication n'a été retenue**.

Apparemment, quand on est leader dans son secteur, on peut se donner le droit de mépriser tous les salariés... en espérant surtout qu'ils ne s'attardent pas trop longtemps dans l'entreprise.

Après une interruption tout l'été (la Direction, trop occupée à faire le ménage dans ses effectifs, n'avait pas le temps de parler de notre avenir !) les négociations ne reprendraient pas avant le 7 septembre... soit 3 mois de retard sur le calendrier initial !

Mutuelle - Prévoyance, Conditions de Travail, Handicap ... tous ces thèmes risquent de passer purement et simplement à la trappe, car l'accord organisant les négociations prend fin au 31 décembre.

**Depuis le début, la direction refuse de mener de vraies négociations** pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le projet lui-même, mais **par volonté de le ralentir**.

Il ne reste **que 7 mois pour traiter 7 thèmes**, il faut absolument **que ces négociations reprennent**, et que la direction abandonne ses attitudes déloyales.

## **Pour nos acquis ! Pour nos emplois !**

**Nous appelons une mobilisation nationale des salariés de Teleperformance le mardi 8 septembre 2009 sur chacun des sites.**

**Nous proposons aux salariés d'Ile de France un rassemblement devant le Palais de Justice de Paris.**

*Les Assemblées Générales des sites de Pantin, Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt et Paris, devront se déterminer - avant la fin de la semaine - sur l'opportunité de cette manifestation.*